



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 69118

Texte de la question

se référant à l'annonce qu'il a faite le 26 mars 2001 « d'actions de la mission pour l'éducation artistique dans le domaine musical à l'occasion du Zénith en coeur » M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser l'état actuel du « développement de formations à la médiation culturelle en partenariat avec les deux Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon ».

Texte de la réponse

La mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle du ministère de l'éducation nationale a évoqué la création de formations dans les domaines de la critique musicale et de la production radiophonique avec les directeurs du Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) de Paris et de Lyon, qui sont réellement intéressés par cette perspective. La mission a soumis ces demandes au ministère de la culture et de la communication (direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles). Ces propositions pourraient déboucher sur des partenariats avec le ministère de l'éducation nationale dans le courant de l'année universitaire 2002-2003.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69118

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6566

Réponse publiée le : 28 janvier 2002, page 457